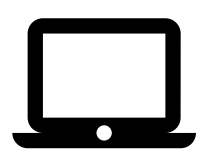




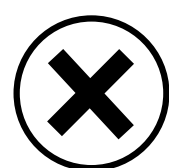
TARIF ET RÈGLEMENT

- 5€ par mètre linéaire
- Réservation de 2 mètres linéaires minimum
- La profondeur de l'emplacement est de 2 mètres



CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Premier contact par mail : ***brocante.fcpe.atlantis95@gmail.com*** / ou par téléphone et WhatsApp **07 56 84 08 02**
- Les documents d'inscription vous sont envoyés par mail ou WhatsApp
- Remise des documents d'inscription en main propre dûment complétés en y joignant les **photocopies des pièces justificatives demandées** (CNI, attestation sur l'honneur, paiement) lors des permanences (*le lieu et les dates vous seront communiqués lors de la prise de contact*)
- Remise du paiement en espèces (faire l'appoint) ou par chèque à l'ordre de "CDPE 95-PR Atlantis" en main propre.
- Remise d'un reçu à réception des documents précédemment mentionnés (en mains propres ou par mail) --> **À GARDER PRÉCIEUSEMENT ET À AMENER LE JOUR J**
- Inscription jusqu'au **samedi 23 mai 2026 inclus**.
- Les numéros d'emplacements seront donnés par mail au plus tard 48h avant la date de la brocante, joints d'un plan d'accès.



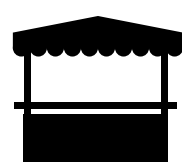
CONDITIONS D'ANNULATION ET REMBOURSEMENT

- Toute annulation avant le **23 mai 2026** sera remboursée par chèque sous un délai de 1 mois.
- À compter du **23 mai 2026**, toute demande d'annulation ne fera l'objet d'aucun remboursement.
- L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'événement si le nombre d'exposants n'est pas suffisant. Dans ce cas le montant réglé sera remboursé par chèque sous un délai de 1 mois.
- L'organisateur se donne le droit d'annuler l'événement à la demande de la mairie ou du préfet par décision préfectorale. Dans ce cas le montant réglé sera remboursé par chèque sous un délai de 1 mois.



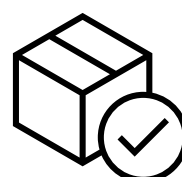
ARRIVÉE

- **Se munir de son « Bon d'emplacement » envoyé par mail** (au format papier ou format numérique).
- **De 6h à 7h30** les exposants pourront décharger aux endroits dédiés (zones de déchargement).
- Aucun véhicule n'est autorisé sur la place du Nautilus.
- Les zones de déchargement vous seront communiquées en même temps que les numéros d'emplacements (par mail au plus tard 48h avant la date de la brocante).
- **Aucun véhicule n'est autorisé à rester stationné sur les zones de déchargement ou sur les trottoirs, tout véhicule y stationnant pourra être verbalisé.**
- La circulation de la route Cour des Merveilles sera supervisée par les organisateurs de 6h à 8h.
- Fermeture de la rue Cour des Merveilles à partir de 8h.



DURANT LA BROCANTE

- Être courtois et respectueux envers les organisateurs, les exposants, les visiteurs, les habitants du quartier. En cas d'incivilité, les forces de l'ordre seront sollicitées.
- Garder son emplacement propre. Des bennes seront mises à votre disposition.
- Les tables ne devront pas dépasser le marquage au sol afin de laisser suffisamment de place pour circuler entre les allées.
- Sont interdits la sonorisation des stands, les jeux, les stands mobiles, les ventes alimentaires (sauf dérogation), les ventes d'ordre professionnel.



DÉPART

- À partir de 17h30 jusqu'à 18h30.
- Veillez à laisser votre emplacement propre et à repartir avec tous vos objets apportés **sous peine d'une amende de 135€ pour dépôt sauvage (des agents municipaux seront présents pour contrôler).**



Bulletin d'adhésion

Numéro d'emplacement attribué : N°

Brocante des Hauts de Cergy
Dimanche 7 juin 2026

Place du Nautilus
Organisée par l'association
FCPE de l'école de l'Atlantis

Renseignements : **brocante.fcpe.atlantis95@gmail.com / 07 56 84 08 02**

Réservation d'emplacement à faire parvenir **avant le samedi 23 mai 2026 inclus**

Nom : Prénoms :

Numéro de carte d'identité/passeport/titre de séjour :

Délivrée le : Par la préfecture de :

Adresse postale :

Ville : Code postal :

Téléphone : Mail :

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e)

Déclare sur l'honneur :

- ☐ Ne pas être un(e) professionnel(le)
- ☐ Ne vendre que des objets personnels et/ou usagés (article L310-2 du code du commerce)
- ☐ De la non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)
- ☐ Avoir pris connaissance du règlement ci-joint
- ☐ J'accepte d'être contacté par mail lors des prochains événements de l'association

Fait à : Le : Signature :

Réservation

Nombre de mètres linéaires demandés (min. 2 mètres) : x 5€ le mètre linéaire = €

Je paie :

- ☐ En liquide (merci de faire l'appoint)
- ☐ En chèque (ordre : CDPE 95-PR Atlantis)

À remettre en main propre lors des permanences à Visages du Monde :

Samedi 9 mai et Mercredi 13 mai : 10h-12h / 14h-16h.

Mercredi 20 mai et Samedi 23 mai : 10h à 12h.

Pièces justificatives à joindre

- ☐ Photocopie de la pièce d'identité recto/verso
- ☐ Ce document dûment complété et signé
- ☐ Paiement